

Lormont : le quotidien « infernal » d'un couple qui habite près de deux antennes-relais



Christian Mayerau des Collectifs Stop Linky Gazpar et 5G 33 et Monica Casanova, conseillère municipale devant la plate-forme des antennes le 6 avril 2021.

© Crédit photo : Y.D.

Par Yannick Delneste Journal Sud Ouest
Publié le 12/04/2021 à 19h35

Installé depuis janvier 2021 au 13e étage de la tour de Carriet, le couple de locataires souffrant de migraines et vertiges quotidiens a dû être relogé

C'est une tour-signal de la ville : en haut de ses 13 étages juchés en haut du coteau, la vue est incroyable sur la Garonne, le pont d'Aquitaine tout proche et le château du Prince noir. Des quais, elle était aussi un repère lumineux : la « tour de la lanterne » avait été réhabilitée il y a une quinzaine d'années, dotée d'un éclairage qui la distinguait sur la rive droite urbaine.

Par économie, la tour de Domofrance ne brille plus la nuit, d'autres faisceaux la ramenant dans l'actualité. Ceux des ondes envoyées par les deux antennes-relais (de 2G à 4G) installées sur son toit. Le 6 avril, les portes bardées d'affichettes de grand danger et permettant l'accès au toit étaient cadennassées... depuis quelques jours, selon la CML (1), le collectif Stop Linky-Gazpar et 5G de la Gironde, et les locataires voisins concernés.



L'une des deux antennes de la tour Carriet installées en 1995 et 2001. L'implantation d'une troisième (5G) est en projet. Le couple Castillo a emménagé le 5 janvier 2021 dans un T3, un mètre en contrebas de la plate-forme. « Dès la semaine suivant notre arrivée, nous avons souffert de maux de tête et de vertiges violents, de nausées aussi : infernal », raconte M. Castillo. Les jeunes époux se réfugient régulièrement dans leur voiture, puis tous les jours ou presque dans de la famille proche. Un médecin certifie les céphalées chroniques.

Le bailleur Domofrance contacté le 24 février découvre le problème. « Nous n'avions jamais eu de réclamations sur les 24 antennes qui se trouvent sur nos immeubles hauts », assure David Bisbal, directeur exécutif clients et services. « Le couple Castillo contacte aussi le collectif Robin des toits qui s'insurge, par la voix de Patrice Goyaud, ingénieur-physicien et secrétaire de l'association : « des dizaines de milliers d'études scientifiques attestent des risques sanitaires à court, moyen et long terme pour les personnes séjournant à quelques centaines de mètres de ces installations, alors sur le même niveau ! »



Crédit photo : Y. D.

La « tour de la lanterne » au 1, avenue Camille-Jullian à Lormont.

Crédit photo : Y. D.

Saisie du problème, la conseillère municipale (NPA) Monica Casanova évoque la situation des Castillo en séance le 26 mars. Le 29, les portes d'accès sont verrouillées et une proposition de relogement est enclenchée. La situation du couple est, sans ce souci, déjà problématique : travaillant dans le secteur aérien sur Mérignac, ils sont sans emploi en raison de la crise sanitaire. Ce 14 avril, ils devraient emménager dans un autre appartement du groupe Domofrance à Lormont, quittant ce T3 à la vue magistrale.

Mesures diligentées « La santé de nos locataires est évidemment prioritaire, et le 20 avril, des mesures sur ces installations seront faites par un bureau d'études agréé par l'Agence nationale des fréquences (ANFR) », souligne David Bisbal. « Si les normes ne sont pas respectées, nous pourrions aller jusqu'à exiger le démontage. » Les mesures seront faites aussi dans les deux appartements du 13e étage. Une femme seule habite en effet sur le même palier que les Castillo. « Bien qu'il n'y ait pas de réglementation de distance en France envers les personnes sur le sujet, le simple bon sens devrait suffire à ne pas proposer à la location, un appartement ainsi exposé », insiste Patrice Goyaud.